

## L'UNSA-ECOLOGIE QUITTE L'INTERSYNDICALE

Des syndicats  
qui agissent sur  
commande du  
Gouvernement !?

Ce week-end, le Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature du ministère de l'environnement a appelé nos collègues du SNE-FSU pour les informer que des amendements portant attaque à la mission de police, selon eux, étaient déposés par les chasseurs. Cet appel sollicitait le soutien de l'intersyndicale de l'environnement par la rédaction de tracts.

Mais depuis 2010 nous sommes restés dans le néant : aucune décision favorable de ce ministère n'est venue accepter tout ou partie de nos revendications. **Ce ministère méprise les personnels de l'environnement et l'Unsa-Ecologie n'est pas à la botte de ce gouvernement.**

**Et là, parce qu'ils ont besoin de nous, ils voudraient que nous les soutenions !!**

**Quel culot !!**

Le tract du SNE-FSU, de FO, de la CGT et de Solidaires est une attaque en règle contre l'Oncfs. **Selon eux, l'Office est largement piloté par le monde de la chasse !** C'est bien méconnaître le travail des agents de cet Office, tout comme le contrat d'objectifs de cet EPA et les rapports ministériels récents qui sont publiés et qui mettent en avant le travail des agents de l'Oncfs au bénéfice de la biodiversité en général.

Le rapport complémentaire du CGEDD qui vient d'être rendu public sur lequel s'appuient ces syndicats est à charge contre l'Oncfs. Les considérer comme des gardes-chasse ou écrire que l'Oncfs a moins évolué que l'Onema atteste du parti pris et des intentions. **Ces postures partisans sont méprisantes à l'égard d'un nombre conséquent de personnels de la sphère publique de l'environnement.**

Le but de toutes ces manœuvres est de mettre l'Oncfs à genoux et de lui faire payer le fait de ne pas être intégré à l'AFB.



**Mais la ministre et tous ses colistiers confondent les chasseurs et les personnels de cet établissement !!**

Qu'ils s'adressent au vrai responsable de cet état de fait : le Président de la République, qui, de par ses promesses électorales, a dès le départ écarté de cette agence l'Oncfs, opérateur œuvrant pourtant au quotidien pour la biodiversité terrestre en métropole comme en outre mer.

**Il faut bien comprendre que la conséquence de ces manœuvres bassement politiciennes consistant à affaiblir l'Oncfs passera par la diminution des crédits et le siphonage des postes de cet établissement vers l'AFB.**

**Soutenir les objectifs de ce ministère, c'est soutenir la suppression de postes de fonctionnaires et de contractuels au sein de l'Oncfs !!!**

Dans ce contexte et ces objectifs peu louables, l'Unsa-Ecologie ne peut que s'écarter de l'intersyndicale qui prend fait et cause pour ce gouvernement.

Mais ce n'est pas pour autant que nous cesserons de nous battre pour faire avancer nos revendications. Nos priorités restent le passage en B de tous les C et en A des catégories B ainsi que l'intégration de nos primes dans notre traitement.

Parmi les amendements déposés pour améliorer le statut des contractuels, l'Unsa-Ecologie a obtenu que le montant des primes pour travail de nuit soit revu (y compris pour les DJF).

**L'Unsa-Ecologie existe pour la défense des personnels, pas pour assurer l'existence d'un gouvernement aux abois !!**

Sur la question de la police de l'environnement, l'Unsa-Ecologie a toujours milité pour une police efficace et opérationnelle.



Or, le ministère prévoit la mise en place de services mutualisés mais dont une partie des agents aura pour autorité le directeur de l'AFB et l'autre partie le directeur de l'Oncfs. Deux lignes hiérarchiques pour un seul service est inconcevable. Ceci n'apporterait aucune plus-value au système actuel, donc aucun intérêt !!



Tout le monde sait également que l'AFB, dans sa configuration actuelle, n'a pas vocation à exercer des missions de police. La prévision d'une direction de la police s'est faite sous la contrainte.

Aussi, l'Unsa-Ecologie considère que toutes les polices Eau et Biodiversité doivent être placées dans un seul établissement public, quel qu'il soit. Il en va de la pérennité de nos missions de police judiciaire car de la division viendra la disparition.

Mais le Gouvernement n'a pas eu le courage de faire le choix de l'intérêt général pour la mise en place de cette agence. Il a privilégié les intérêts particuliers. Il en récolte les fruits et veut faire payer l'addition aux personnels de l'Oncfs !!!

Enfin, nous noterons que la réaction des autres OS la veille du passage en séance à l'assemblée nationale n'a pas eu lieu au précédent passage devant cette assemblée alors que les mêmes amendements y étaient débattus !! Cela démontre, si besoin en était, que cette mission régaliennne de Police n'est nullement une préoccupation des organisations syndicales encore présentes dans cette intersyndicale.



## POURQUOI ADHERER A L'UNSA-ECOLOGIE ?

L'UNSA-Ecologie a pour objectif la défense de l'ensemble des personnels des établissements publics, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires en dénonçant les dérives de l'Administration vis-à-vis des droits des agents. L'UNSA-Ecologie milite pour la mise en place d'un Corps de l'Environnement intégrant une véritable Police de l'environnement et valorisant ses missions techniques d'intérêt patrimonial.

Pour cette raison, notre OS est présente dans divers groupes de travail. L'UNSA est force de propositions. Il n'est pas question de laisser l'administration décider seule de notre avenir.

**APPEL A COTISATION — Tous ensemble plus forts !!!**

**Cotisation UNSA-Ecologie : 0,34 Euro x INM au 1er janvier 2016**

**(à savoir : 66,6% déductible des impôts)**

Le bulletin de cotisation pour les nouveaux adhérents se trouve sur : [www.unsa-ecologie.fr](http://www.unsa-ecologie.fr)